Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AAFiP 13 du 18 avril 2019

L'Assemblée Générale de l'AAFiP (Association des Agents des Finances Publiques 13) s'est tenue le 18 avril 2019 en présence des représentants des personnels Solidaires Finances, C.G.T. et C.F.D.T..

Les comptes ont été approuvés après avoir pris connaissance du rapport du Président et du Commissaire aux Comptes.

Une résolution a été votée (11 voix pour et une voix contre) demandant la restitution par la DRFiP de la somme investie par l'AAFiP (près de 10 000€) pour les travaux de la terrasse de Borde. Pour les représentants des personnels, cette action doit être financée par les crédits de la Dotation Générale de Fonctionnement (crédits directionnels).

La qualité de la prestation d'ELIOR, en particulier sur le site de Borde, entraîne une baisse préoccupante de la fréquentation du restaurant administratif.

L'Assemblée Générale a décidé de tout mettre en œuvre pour établir un dispositif de contrôle du respect du cahier des charges. La réponse doit être juridique, pour éventuellement appliquer des pénalités au prestataire.

A la demande de Solidaires Finances, une convocation d'un Comité de direction exceptionnel (CoDir auquel les personnels sont représentés par leurs organisations syndicales) doit se tenir en juin pour la mise en place d'un audit, afin qu'enfin le cahier des charges soit respecté. Un groupe de travail se réunira préalablement en mai.

Solidaires Finances défend une restauration collective de qualité, de proximité, à des prix très attractifs. Nous refusons que les agents aient recours à la « gamelle » pour des motifs de qualité des repas.

Pour Solidaires Finances, la restauration des agents relève des conditions de vie au travail. Elle est un véritable enjeu de santé publique.

RESTAURATION COLLECTIVE